



Compte-Rendu du CDAS du 30 mars 2016

1 – Approbation du PV du CDAS du 9 décembre 2015

Suite à nos observations, une rectification sera apportée et l'approbation du PV est reportée au prochain CDAS.

2 – Renouvellement du mandat de la déléguée de l'action sociale

Après le rappel des règles de gestion en matière de renouvellement de la déléguée, le mandat de cette dernière a été reconduit à l'unanimité pour une période de 5 ans.

3 – Compte-rendu d'activité 2015

Présenté sous forme de diaporama, il sera annexé à ce compte-rendu sur le site.

a – Les effectifs dans le Jura

Malgré une baisse de 12 % des actifs en 2 ans, le nombre d'enfants est resté stable dans le département (282 en 2015). Il est à noter que les plus de 50 ans représentent 50,5 % des effectifs du département. La catégorie C est la plus impactée par les suppressions de postes (20,9 % en 2 ans).

b – Le crédit d'action locale (CAL)

801 bénéficiaires sur 1 557 potentiels.

Face à la forte implication des retraités dans les actions proposées par l'action sociale, le président du CDAS demande à ce qu'une statistique soit réalisée, dans le but de montrer la spécificité jurassienne pour cette catégorie de la population.

60 % des familles ont assisté à l'arbre de Noël.

c – La restauration

La fusion administrative et comptable des associations des restaurants financiers sur Lons a été réalisée. Il reste à signer la convention avec le restaurant municipal. Il est rappelé que des autorisations d'absence sont prévues pour effectuer le secrétariat et la trésorerie de l'association. La direction a d'ailleurs souligné son accord total.

Face à la complexification des démarches et à la hausse du coût du repas, ainsi qu'au manque d'intérêt de la part des agents, le renouvellement du conventionnement avec le restaurant du conseil général ne sera pas demandé.

Une hausse de 6 % du nombre de repas dans les restaurants financiers ou conventionnés est constatée sur un an.

Le président a rappelé l'incompatibilité entre un coin de convivialité et un restaurant financier sur un même site, pour des règles nationales statutaires et d'hygiène. Il a également rappelé l'interdiction de manger dans les bureaux.

L'octroi des titres restaurant a baissé de 8 % en 2 ans, baisse qui s'explique par une diminution des effectifs, mais également par des agents qui n'en demandent pas le bénéfice.

d – Le logement

Une hausse des prêts accordés de 77 % est constatée en 1 an.

e – Vacances familles et enfants

La participation aux colonies, toutes périodes confondues, a baissé en 2015 de 20,5 %. La tendance est à la hausse en 2016, qui devrait voir le retour au niveau de 2014.

La desserte de Dole par le bus (au départ de Besançon) à destination des colonies d'avril a été initialement remise en cause, avant d'être maintenue au niveau de la gare de Dole.

4- Orientations 2016

Les orientations 2016 ont été présentées. Le Jura subit, une fois de plus, une baisse de son budget CAL 2016 de 5 %, soit la variation maximale plafonnée. Vu l'évolution des effectifs du département, il est à craindre une nouvelle baisse du budget au titre de 2017. Nous nous rapprochons dangereusement du montant plancher de 16 000 € attribué aux petits départements.

Selon l'orientation nationale, des actions individuelles doivent être proposées (conventions avec des avocats, notaires et psychologues), dès qu'une demande forte existe. Pour ce faire, il est envisagé de réaliser une enquête afin d'évaluer les besoins au niveau du département. Nous avons demandé que dans cette enquête, il soit spécifié qu'il ne s'agissait pas d'une action supplémentaire, mais qu'elle entrerait en concurrence avec les actions de convivialité actuellement proposées.

5- Projet du CAL 2016

Le CAL présenté vous a déjà été détaillé lors du compte rendu du groupe de travail en date du 2 février 2016. Les seules modifications concernent une augmentation des postes spectacle de l'arbre de Noël et équipement des coins repas.

Suite à notre intervention, le lunch est maintenu, moyennant une légère hausse des tarifs de la sortie à Métabief, proposée par la direction.

Nous avons demandé à ce que le tirage au sort pour la participation aux actions en faveur des familles et enfants, soit réalisé en présence de représentants d'au moins 2 OS, afin d'éviter toute rumeur de collusion. Nous avons également demandé à ce qu'une priorité d'inscription soit accordée à toute famille souhaitant participer pour la première fois à ces sorties. Ces deux propositions ont été acceptées.

Parmi les 430 actifs sondés sur l'opportunité d'organiser une conférence sur le don d'organes, seules 48 personnes ont répondu, dont seulement 20 y étaient favorables. Au vu des résultats, la proposition a été abandonnée.

Le CAL a été voté à l'unanimité.

6 – Questions diverses

Nous avons interrogé la direction concernant deux sujets : la cantine de Saint-Claude et les CESU 6-12 ans.

a – La cantine de Saint-Claude

Suite à l'arrêt maladie de l'agent Berkani, la direction a pris l'attache du national pour avoir une personne dédiée au service. Celle-ci a refusé le recrutement d'un agent extérieur nécessitant une formation trop onéreuse. La fermeture de la cantine financière la plus fréquentée au niveau départemental a donc été décidée par le secrétariat général. Nous n'avons pas manqué de faire part de notre inquiétude quant au maintien des cantines financières de Lons. Le président nous a indiqué qu'il n'avait aucune information inquiétante concernant la cantine de Lons.

Un conventionnement avec un restaurant de Saint-Claude, à proximité immédiate du site, va être signé. Le secrétariat général se réserve la possibilité d'y mettre un terme en cas de faible fréquentation.

b – Les CESU 6-12 ans à Lons

Suite à une nouvelle demande de notre part, le président s'est engagé à effectuer la demande le 31 mars 2016 lors du comité de direction.